



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Conservation de la nature Canada et Corridor appalachien s'unissent pour protéger plus de 60 hectares dans le massif de Glen Foster

Saint-Étienne-de-Bolton (Cantons-de-l'Est), le 20 octobre 2017 – Conservation de la nature Canada (CNC) et Corridor appalachien sont fiers d'annoncer la protection de plus de 60 hectares additionnels dans les montagnes Vertes, l'une des dernières régions du Québec méridional où subsistent encore de grandes étendues sauvages relativement intactes. Située à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Magog dans la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton, la propriété est sise sur le versant Est du mont Saint-Étienne. La protection de ce territoire contribue au maintien de la biodiversité et du patrimoine naturel de la région.

Un important noyau de conservation

La propriété est localisée à l'intérieur d'un massif forestier non fragmenté de plus de 10 km² qui constitue un important noyau de conservation pour l'aire naturelle des montagnes Vertes. Les milieux forestiers qui recouvrent 90 % du territoire et les nombreux ruisseaux permanents et intermittents abritent plusieurs espèces en situation précaire.

Les ruisseaux offrent des habitats de choix pour la salamandre sombre du Nord, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du Québec (LEMV), et la salamandre pourpre, une espèce menacée selon la Loi sur les espèces en péril au Canada (LEP) et désignée vulnérable selon la LEMV.

La protection des ruisseaux qui sont situés en amont du bassin versant de la rivière Missisquoi Nord, contribuera au maintien de la qualité de l'eau pour l'une des plus importantes populations de tortue des bois au Québec, une espèce menacée selon la LEP et vulnérable selon la LEMV. Le canard noir et le canard branchu dépendent également des habitats humides et aquatiques de bonne qualité présents dans ce secteur.

En plus de la richesse de ses habitats naturels, ce milieu jouit d'un positionnement stratégique reliant deux grands massifs forestiers. Plus précisément, ce secteur de connectivité relie le noyau de conservation des monts Glen, Foster et Gauvin au noyau de conservation du mont Chagnon situé au sud du mont Orford.

Remerciements

Conservation de la nature Canada et Corridor appalachien tiennent à remercier les partenaires suivants, sans lesquels la protection de la propriété n'aurait été possible : le Programme de conservation des zones naturelles du Gouvernement du Canada, le *U.S. Fish and Wildlife Service*, en vertu du *Neotropical Migratory Bird Conservation Act* (destiné à assurer la conservation des oiseaux migrateurs néotropicaux aux États-Unis, au Canada, en Amérique latine et dans les Caraïbes), l'*Open Space Institute*, le *Sweet Water Trust*, la Fondation ECHO, la Fondation de la faune du Québec ainsi qu'un généreux donateur de Saint-Étienne-de-Bolton qui désire demeurer anonyme.

Une collaboration gagnante

CNC et Corridor appalachien ont travaillé main dans la main pour la réalisation de ce projet important qui s'ajoute au réseau d'aires protégées des Appalaches du sud du Québec.

« CNC a réussi à acquérir ce magnifique territoire grâce à la grande collaboration de Corridor appalachien et à la générosité d'individus, fondations, instances publiques de part et d'autre de la frontière, unis pour une même cause. Nous sommes fiers d'avoir pu contribuer à la sauvegarde de ce joyau de biodiversité! », indique Joël Bonin, vice-président associé de Conservation de la nature Canada au Québec.

« Corridor appalachien est particulièrement fier d'avoir collaboré avec Conservation de la nature Canada et de nombreux partenaires financiers à la préservation de cette propriété sise dans un important noyau de conservation. L'ajout stratégique de ce terrain au réseau d'aires protégées assure une connectivité essentielle à la survie de nombreuses espèces sur notre territoire, notamment les mammifères à grand domaine vital comme l'orignal, l'ours noir, le lynx et le pékan. La création de cette nouvelle aire protégée renforce également notre stratégie transfrontière de conservation en reliant certains des grands éléments naturels des montagnes Vertes », a déclaré Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien.

« Au nom de ma collègue, Catherine McKenna, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, je félicite Corridor Appalachien, Conservation de la nature Canada et leurs partenaires pour la conservation de plus de 60 hectares de forêts supplémentaires à Saint-Étienne-de-Bolton. Les changements climatiques ont des répercussions sur les espèces sauvages et leur habitat au Canada et partout dans le monde, et les aires protégées comme celles-ci sont essentielles à la conservation de la biodiversité. Par l'intermédiaire du Programme de conservation des zones naturelles, notre gouvernement collabore étroitement avec les organismes du milieu afin de conserver et de protéger les espaces naturels du Canada. », indique Denis Paradis, député de Brome-Missisquoi.

À propos

Conservation de la nature Canada est le chef de file au Québec et au Canada en matière de protection des milieux naturels en terres privées, ainsi que des animaux et des plantes qu'ils abritent. Depuis 1962, l'organisme de bienfaisance a protégé plus de 1,1 million d'hectares de sites exceptionnels au pays, dont 40 000 au Québec. C'est en acquérant et en protégeant ces milieux naturels qu'il est possible de les rendre accessibles aux générations présentes et futures. Pour plus d'information, visitez le www.conservationdelanature.ca.

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif créé en 2002, qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches du sud du Québec. Par la mise en œuvre de sa stratégie de conservation transfrontalière, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région, dans une perspective de développement durable. www.corridorappalachien.ca

Le **Programme de conservation des zones naturelles du Gouvernement du Canada** (PCZN) est un partenariat public-privé unique visant à accélérer la conservation des terres dans le sud du Canada. Conservation de la nature Canada (CNC) administre le programme. CNC et ses partenaires égalent les fonds fédéraux avec des contributions de contrepartie. Les habitats protégés dans le cadre du PCZN renforcent la protection des corridors naturels et des autres aires protégées.

- 30 -

Renseignements :

Conservation de la nature Canada – médias nationaux

Elizabeth Sbaglia, directrice des communications

Tél. : 514 996-4440 | Courriel : elizabeth.sbaglia@conservationdelanature.ca

Trouvez-nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/)

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/NCC_CNC (en anglais) | twitter.com/NCC_CNCMedia (bilingue)

Corridor appalachien – région des Cantons-de-l'Est

Mylène Alarie, coordonnatrice des communications

Tél. : 819 993-6622 | Courriel : mylene.alarie@corridorappalachien.ca